



Chambre des comptes de Paris. Série P. Hommages rendus à la chambre de France (XIV^e-XVI^e siècles). Tome II : Additif au tome I (prévôté et vicomté de Paris, bailliages de Senlis, Clermont-en-Beauvaisis et Valois). Bailliages de Mantes, Montfort-l'Amaury, Étampes, Chartres, Melun, Nemours, Montargis, Orléans, Amboise et Blois. Inventaire analytique (P//7-P//12)
Par Jean-Pierre Babelon et Léon Mirot

Contexte de l'unité de description :

Chambre des comptes de Paris. Série P. Hommages rendus à la chambre de France. Tome, II : Additif au tome I (prévôté et vicomté de Paris, bailliages de Senlis,, Clermont-en-Beauvaisis et Valois). Bailliages de Mantes, Montfort-l'Amaury, Étampes, Chartres,, Melun, Nemours, Montargis, Orléans, Amboise et Blois **P//7-P//12**

I. PRÉVÔTÉ ET VICOMTÉ DE PARIS,

Additif au tome I

Villers-les-Rigault, (Seine-et-Marne, cant. Lizy-sur-Ourcq, com. Congis-sur-Thérouanne)

Unité de description :

P//716

n° 228

Lettres de souffrance d'hommage pour ses terres et seigneuries sises dans la prévôté de Paris, les bailliages de Meaux, Melun et Senlis, accordées à Jean du Moulin, chevalier, seigneur de Fontenay, en raison de son ancien âge, 85 ans ou environ, et de sa griève maladie endurée depuis 10 ans.

1499, 16 juillet